

2023 – 47

REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE**
Mairie de LA CHAISE-DIEU**Séance du 22 juin 2023, au lieu habituel, à 20h00****Date de la convocation : 12 juin 2023****Président de séance : M. Stéphane GIBERT, 1^{er} adjoint****Nombre de conseillers**

- en exercice : 13
 - présents : 10
 - votants : 12
 - absents : 1

Liste des membres : M GIBERT Stéphane, M. LAVERROUX Yannick, M BLANCHEFORT Fabien, Mme SAVINEL Armelle, Adjoint, M. FAIVRE Thierry, M. MARION Olivier, M. VIALANEIX Bernard, Mme SCIORTINO Pascale, M. PHILIPON Pierre, M. SPECCEL Gérard,

Procuration :

M BRIVADIS André a donné procuration à M. GIBERT Stéphane

M PHILBEE Paul a donné procuration à M. PHILIPON Pierre

Absent : M. WENGER Stéphane**Secrétaire de séance :** M. BLANCHEFORT Fabien**2023 – 47 Amendement CU pour parcelles cadastrées AK 47, 48, 179 et AM 118**

M PHILIPON Pierre propose un amendement à joindre aux délibérations concernant le dépôt des certificats d'urbanismes suivants :

- CU déposé par M SAVINEL Aurélien pour le terrain cadastré AK 47, 48 et 179,
- Et le CU déposé par M CARESMIER Thomas pour le terrain cadastré AM 118.

La commune ne devra supporter aucunes charges financières liées à la viabilisation, voirie ou toutes autres obligations que pourrait générer l'exploitation.

Tous nouveaux projets ou changements seront soumis à une étude environnementale et paysagère dont les conclusions devront être respectées par l'exploitant afin d'éviter toutes pollutions, y compris visuelles.

Après en avoir délibéré et voté, le conseil municipal décide d'accepter cet amendement et de le joindre aux délibérations concernant les deux CU cités dans le titre de la délibération.

Le 1^{er} Adjoint
Stéphane GIBERT

Le secrétaire de séance



Nombre de votants		12
VOTE	ABSTENTIONS	0
	CONTRE	2
	POUR	10